



jeudi 9 février 2006

Communiqué de presse

La Maison départementale des personnes handicapées, toute une équipe à votre service

La Maison départementale des personnes handicapées (**MDPH**), présidée par Maurice Leroy, Président du Conseil général de Loir-et-Cher, ouvrira ses portes au public **lundi 13 février 2006**.

Sous la direction d'Yveline Froger, toute l'équipe de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) se mobilise pour accueillir, informer, accompagner et conseiller les personnes handicapées de Loir-et-Cher et leurs familles sur leurs droits. Les professionnels de la MDPH vont évaluer les besoins de prestations de compensation du handicap (PCH) et élaborer les plans personnalisés de compensation. Cette prestation (PCH) peut être affectée à l'aménagement du logement, du véhicule et à des aides humaines, techniques ou spécifiques (aide animale par exemple). L'ensemble de ces services sera assuré à partir du lundi 13 février.

Informations travaux : du lundi 13 février au vendredi 17 mars, l'entrée de la MDPH se fera par la rue Louis-Baudin.

Coordonnées et horaires :

Un numéro vert pour s'informer : 0800 77 77 41

La Maison départementale des personnes handicapées accueille le public tous les jours, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

Elle se situe à la Cité Administrative – Porte C – 34, avenue Maunoury 41011 Blois Cedex.

Téléphone : 02 54 58 44 40

Fax : 02 54 58 44 41

Email : accueil.mdp@cg41.fr

Contact :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr